

Urgences maternité

Venir aux Urgences Maternité

Avant de vous rendre aux Urgences Maternité (au 1er étage), vous (ou votre accompagnant) devez faire votre admission auprès de l'Agent Administratif des Urgences au Rez de Chaussée, muni de votre :

- Pièce d'identité avec photo (Carte Nationale d'identité, Passeport, Titre de séjour)
- Carte Vitale
- Carte Mutuelle

Quand venir ?

- **Si vous saignez**
- Si vous perdez les eaux avec ou sans contractions (la rupture de la poche des eaux se manifeste par une perte de liquide répétée et incontrôlable)
- **Si vous ne sentez pas bouger bébé**
- Si vous avez des contractions utérines régulières
- **Si vous dépassez le terme de la grossesse**
- Si vous êtes inquiète, quel que soit le motif

Accueil des patientes par les Sages-Femmes 24h/24
Bureau des Sages-Femmes (Ligne d'Urgence) :
04.90.78.85.35

Documents à présenter

Dossier de suivi de grossesse :
Groupe Sanguin : avec 2 déterminations conformes
Tous les examens prescrits pendant la grossesse
(bilans sanguins, échographies, radiographies...)

Trousseau "Salle de Naissance"

Pensez à vous munir dans un sac à part du nécessaire pour la salle de naissance :

- Slip jetables
- Brumisateur d'eau
- Tenue de naissance du Bébé : comprenant un body, une brassière, un pyjama, un bonnet et des chaussettes ou chaussons.



CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
DE CAVAILLON - LAURIS
119 Avenue Georges Clemenceau
CS 50 157
84304 Cavailon Cedex
+33 (0)4 90 78 85 00
Nous contacter par courriel

<http://ch-cavailon.fr/venir-aux-urgences/urgences-maternite-351.html>